

Procédure d'admission et d'inclusion



Programme d'éducation intermédiaire 2022-2023



Table des matières

Introduction.....	3
Admission générale au PEI	3
Facteurs quantitatifs de l'admission	3
Facteurs qualitatifs de l'admission	3
Conditions essentielles à la poursuite au PEI	4
Admission en cours de parcours	4
Soutien apporté aux élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux.....	4
Révision de la procédure	5
Références.....	5
Annexe 1.....	6
Collaboration pour la réussite des élèves	6
Annexe 2.....	8
Plan d'intervention	8
.....	9
Annexe 3.....	10
Plan d'intervention (mesures adaptatives)	10

Introduction

La procédure d'admission au Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI) de l'école secondaire Serge-Bouchard favorise l'ouverture d'esprit des intervenants et des élèves qui vise à assurer un accès au programme à tous les élèves du territoire. Comme le Baccalauréat International le prône, nous avons un souci d'inclusion de tous les élèves au PEI dans la mesure où ils rencontrent les conditions d'admission et qu'ils ont un intérêt réel d'intégrer le PEI. La procédure présente aussi les conditions pour poursuivre au PEI jusqu'à la cinquième année.

Admission générale au PEI

Facteurs quantitatifs de l'admission

Le Centre de Services Scolaire de l'Estuaire nous permet d'ouvrir deux groupes de 28 élèves en première secondaire comme prescrit par le ministère de l'éducation du Québec. Si le nombre de demandes est supérieur, nous pouvons demander des ressources supplémentaires au CSSE pour ouvrir des groupes de 30 ou 32 élèves. Sinon, une liste d'attente est produite au cas où il y aurait des désistements de certains élèves.

Facteurs qualitatifs de l'admission

La sélection des élèves tient compte de deux éléments: **le dossier scolaire** (bulletin de deuxième étape de la 6^e année du primaire) et **une lettre explicative** qui tiendra compte des valeurs du profil de la communauté d'apprentissage.

Dans le dossier scolaire, nous examinons les notes en mathématiques, en français, en anglais et en univers social. L'élève doit obtenir la note minimale de 60% dans chacune de ces matières.

Dans la lettre explicative demandée, les élèves doivent nous parler de leurs intérêts, de la place de l'école dans leur vie, de l'ouverture vers le monde, de leurs forces, pourquoi ils choisissent l'école secondaire Serge- Bouchard et des connaissances qu'ils ont du programme. Le comité de sélection formé de la direction, de la personne à la coordination du programme d'éducation intermédiaire et d'enseignants de secondaire 1 et 2 (en alternance d'une année à l'autre) évalue les lettres reçues et il les note sur 25 points.

Une analyse du dossier scolaire (25 points) et du résultat obtenu de la lettre (25 points) permet au comité de choisir les 56 élèves qui formeront les deux groupes du PEI.

Conditions essentielles à la poursuite au PEI

Pour poursuivre leur cheminement au PEI, les élèves doivent répondre à trois exigences :

1. Ils doivent être en réussite dans toutes les matières inscrites à leur horaire. Un élève en réussite a un minimum de 60%. Tout comme les autres élèves, ils peuvent se prévaloir des cours d'été ou des examens de reprise pour se rattraper et poursuivre au PEI.
2. Ils doivent s'impliquer dans les activités de Service/Actions initiées dans les classes. Ils doivent aussi faire rayonner l'école et le PEI lors d'activités de bénévolat à l'extérieur de l'école.
3. Ils doivent aussi incarner, le Profil de la communauté d'apprentissage du BI autant dans l'école que lors de sorties pédagogiques.

Admission en cours de parcours

Si un élève veut intégrer le PEI à partir de la 2^e année, après une prise d'informations auprès de ses enseignants sur son comportement général (assiduité, respect, ouverture et engagement scolaire) et des résultats qu'il aura à la fin de sa première année du secondaire (surtout en anglais), s'il y a des places vacantes, l'élève pourra y poursuivre son cheminement scolaire. À partir de la 3^e année du secondaire, l'élève doit prouver qu'il a les acquis équivalents à 200 heures en espagnol : il sera évalué par l'enseignant de cette langue.

Soutien apporté aux élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux

Le PEI est un programme inclusif. C'est pourquoi un élève qui provient du primaire avec des mesures adaptatives peut effectuer sa scolarité secondaire au PEI. Nous tenons à ce que tous les élèves quelles que soient leurs limitations puissent progresser avec les autres élèves.

Des intervenants professionnels¹ sont accessibles dans l'école afin de mieux accueillir et prendre en charge les élèves avec des besoins éducationnels spéciaux. Des ressources matérielles et logistique (1/3 de temps, ...) sont aussi à la disposition de ces élèves qui possèdent un plan d'intervention² ou un plan d'intervention (mesures adaptatives)³.

¹ Voir Annexe 1, Collaboration pour la réussite des élèves

² Voir annexe 2, Plan d'intervention

³ Voir annexe 3, Plan d'intervention (mesures adaptatives)

Révision de la procédure

Une révision de la procédure sera effectuée à tous les deux ans (années paires) par la direction, les enseignants et la personne à la coordination du PEI.

Références

- Politique d'admission et cheminement au PEI, École de la Courvillose, 2021
- Politique des besoins éducationnels spéciaux PEI, École La Rochebelle

©Chantal Bérubé, août 2022

Annexe 1

Collaboration pour la réussite des élèves

Psychologie scolaire

- Évaluation de l'anxiété, dépression ou autres troubles mentaux;
- Évaluation du TDAH et des capacités intellectuelles;
- Intervention en situation de crise suicidaire;
- Intervention en lien avec diverses problématiques (difficultés d'adaptation, difficultés scolaires et démotivation, problèmes familiaux, manque de confiance en soi ou d'autonomie, difficultés relationnelles, stress, anxiété, etc.)
- Participation avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et à la révision de plans d'intervention;
- Soutien à la direction et aux enseignants;
- Passage primaire secondaire.

L'intervention des psychologues en milieu scolaire demeure une intervention de première ligne. Pour tout suivi à long terme ou non lié au contexte scolaire, une référence est faite aux ressources externes.

Psychoéducation

- Responsable de l'encadrement, du fonctionnement ainsi que du soutien aux enseignants du service répit;
- Support aux élèves bénéficiant du service répit dans l'apprentissage et la maîtrise de comportement adéquat;
- Soutien dans la gestion de leurs émotions et plus particulièrement au niveau de la colère et de l'agressivité;
- Développement d'une estime et d'une affirmation de soi positive auprès de ces jeunes;
- Participation à la démarche d'observation, d'évaluation et de codification concernant le dossier de ces élèves ainsi qu'à l'élaboration des plans d'intervention;
- Supervision de l'intégration des élèves lors de leur réintégration dans leur classe d'origine;
- Communication entre le milieu scolaire, la famille et les différents intervenants extérieurs gravitant autour de ces jeunes.

Orientation scolaire

- Accueil des élèves;
- Analyse des dossiers scolaires;
- Choix de cours et de parcours;
- Information scolaire et professionnelle;
- Inscription au cégep et à la formation professionnelle;
- Plan d'intervention en lien avec l'orientation scolaire des jeunes;
- Plan de carrière;
- Visite des entreprises;
- Promotion des services;
- Orientation de carrière;
- Dossier SRACQ, SRAM, SRASL.

Animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Concevoir, planifier, organiser et animer des activités stimulantes qui permettent aux élèves de développer leur vie spirituelle et leur conscience sociale, de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société et ainsi de développer une plus grande cohérence personnelle et sociale.

Travail social

Promotion des saines habitudes de vie :

- Organisation d'activités et d'ateliers de prévention et de sensibilisation sur des sujets variés;
- Rencontre individuelle pour diverses problématiques: relations amoureuses, intimidation, problèmes familiaux, habileté sociale, etc.;
- Gestion de conflits, du stress et de l'anxiété;
- Médiation;
- Soutien au groupe GEM et FMS;
- Promotion de la persévérance scolaire;
- Accompagner les enseignants et la direction avec les jeunes ayant des troubles de comportement;
- Intervention touchant le comportement immédiat, le ici et maintenant;
- Collaborer avec tous les partenaires de la communauté, les parents, la direction dans les différents dossiers;
- Participer au plan d'intervention de certains jeunes.

Prévention en matière de toxicomanie :

- Rencontre individuelle d'évaluation et suivi d'élèves;
- Animation d'ateliers en classe;
- Animation d'ateliers pour le personnel et les parents;
- Organisation d'activités de sensibilisation sur les dépendances;
- Transmission d'informations sur la documentation pertinente aux élèves, au personnel et aux parents;
- Collaboration avec l'équipe école;
- Collaboration avec les partenaires du milieu.

Orthopédagogie

- Faire du dépistage au niveau du primaire afin de préparer le passage primaire-secondaire;
- Travailler avec les jeunes en difficulté d'apprentissage dans les matières scolaires;
- Donner des stratégies pour mieux comprendre et réussir à l'école;
- Aider les jeunes à améliorer leurs méthodes de travail et leur préparation à un examen;
- Travailler en classe avec les élèves (RAI);
- Gérer les outils d'aide à écrire et autres.

Service santé

Les élèves ont l'opportunité de recevoir des services d'une infirmière et d'un médecin du CLSC qui viennent à l'école une journée par semaine. Les élèves doivent prendre rendez-vous via une boîte aux lettres et les professionnels de la santé les reçoivent. À partir de 14 ans le service est confidentiel.

OBJECTIF 1 :
MOYEN 1.1 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :
MOYEN 1.2 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :

OBJECTIF 2 :
MOYEN 2.1 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :
MOYEN 2.2 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :

OBJECTIF 3:
MOYEN 3.1 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :
MOYEN 3.2 :
RESPONSABLE(S):
CRITÈRE(S) DE RÉUSSITE :
ÉCHÉANCIER :

Annexe 3

Plan d'intervention (mesures adaptatives)



École secondaire Serge-Bouchard

640, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B3
Tél. : (418) 589-1301
Télec. : (418) 589-1959

PLAN D'INTERVENTION Mesures adaptatives Année scolaire 2022-2023

Nom de l'élève : _____

Date : _____

Date de naissance : _____

Numéro de fiche : _____

Classification : _____

Motif : _____

Objectif : _____

Adaptations environnementales :

- Fournir à l'élève des manuels supplémentaires pour la maison _____
- Asseoir l'élève à un endroit spécifique en classe _____
- Augmenter la taille des caractères d'imprimerie _____
- Utiliser un système FM _____
- Autre : _____

Adaptations didactiques :

Lui accorder le tiers de temps supplémentaire lors des examens :

- Français Anglais Mathématique Univers social Sciences Toutes autres matières

Permettre l'utilisation de référents visuels (coffre à outils : feuille de structure de récit, lexique...) _____

Permettre l'utilisation du dictionnaire Euréka _____

Découper le travail en petites étapes _____

Lui remettre les notes de cours _____

Lui remettre le texte ou le roman qui pourraient être lus à l'avance _____

Utiliser une ou des technologie(s) d'aide :

- Word (avec correcteur) Word Q Dictionnaire électronique

Word (sans correcteur) Antidote Autres : _____

Lors d'une production écrite, approuver le plan de l'élève avant que ce dernier débute sa rédaction _____

Outre en français, ne pas enlever de fautes à l'élève pour l'orthographe d'usage et grammaticale _____

Autres: _____

Adaptations relatives à l'évaluation :

Durant l'année, l'élève qui n'utilise pas le temps supplémentaire accordé dans une matière se verra refuser un surplus de temps pour l'examen final dans cette matière.

*Un élève, ou son parent s'il est mineur, peut, s'il est insatisfait de ce plan d'intervention, recourir à la procédure d'examen des plaintes du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

Signature de l'élève

Date

Signature du parent

Date

Signature de l'orthopédagogue

Date

Signature de la direction

Date